



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 26/04/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 26 avril 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **1 918 cas** positifs supplémentaires ces dernières 72h¹.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **185,7 cas pour 100 000 habitants** (-6,5 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **7,6 %**.

Le virus circule activement, soyons vigilants collectivement !

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 26 avril 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	20806	347	182,2	-14,6
29	21331	275	91,8	+4,9
35	61309	850	255,7	-14,4
56	28097	446	200,8	-2,4
Bretagne	131543	1918	185,7	-6,5

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **869** hospitalisations en cours (+57¹), dont 122 (-1¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **6 630** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+79¹) ;
 - **1 467** patients sont décédés (+15¹).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

La Bretagne compte actuellement 114 (+6¹) clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **25** dans les Côtes d'Armor (5 en milieu professionnel, 1 en crèche, 5 en milieu scolaire et universitaire, 4 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 3 en EHPAD et 5 en sphère privée) ;
- **16** dans le Finistère (3 en milieu professionnel, 3 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 3 en EHPAD et 6 en sphère privée) ;
- **48** en Ille-et-Vilaine (9 en milieu professionnel, 2 en crèche, 4 en milieu scolaire et universitaire, 10 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 8 en EHPAD et 13 en sphère privée) ;
- **25** dans le Morbihan (8 en milieu professionnel, 4 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 5 en EHPAD et 5 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 25/04, **1 100 550** vaccinations ont été effectuées (dont 287 752 concernent la 2^e injection) :

- 240 378 dans les Côtes d'Armor (dont 71 758 pour la 2^e injection)
- 300 569 dans le Finistère (dont 76 418 pour la 2^e injection)
- 301 237 en Ille-et-Vilaine (dont 75 243 pour la 2^e injection)
- 258 366 dans le Morbihan (dont 64 333 pour la 2^e injection)

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 23/04/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr